

TAS Assurances SA

Vernier

Rapport sur la situation financière 2022
(Public Disclosure)

Table des matières

1.	Introduction	4
2.	Résumé	5
3.	Activités de l'entreprise	7
3.1	Stratégie, objectifs et segments d'activités	7
3.2	Appartenance au TCS et transactions principales.....	7
3.3	Liste des principales succursales	7
3.4	Organe de révision externe.....	7
3.5	Principaux événements exceptionnels	8
4.	Résultats de l'entreprise.....	9
4.1	Résultat d'exploitation	9
4.2	Résultats financiers	10
5.	Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	11
5.1	Composition du Conseil d'administration et de la Direction	11
5.2	Gestion des risques	11
6.	Profil de risque	13
6.1	Catégories de risque	13
6.2	Évolution du profil de risque.....	14
7.	Évaluation	15
7.1	Actifs évalués à leur valeur de marché	15
7.2	Engagements d'assurance évalués à leur valeur de marché	15
7.3	Marge sur la valeur de marché.....	16
8.	Gestion du capital.....	17
8.1	Planification du capital.....	17
8.2	Fonds propres.....	17
8.3	Différence entre les fonds propres et les actifs et passifs à valeur proche du marché.....	17
9.	Solvabilité.....	18
9.1	Calcul de la solvabilité.....	18
9.1.1	Modèle de risque de marché	18
9.1.2	Modèle pour les risques d'assurance	18
9.2	Capital cible	18
9.3	Capital porteur de risque.....	20
9.4	Ratio de solvabilité.....	20
9.5	Confirmation	20
10.	Annexes.....	21

TAS Assurances SA

Stefan Burri Czubala

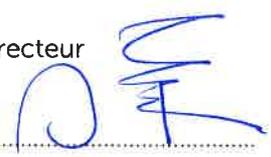
Fonction : Administrateur délégué

Signature : 

Lieu et date : Vernier, le 24.04.2023

Arthur Rey

Fonction : Directeur

Signature : 

Lieu et date : Vernier, le 24.04.2023

1. Introduction

L'objectif de ce rapport est de mettre à disposition des assurés et des ayants droit des informations sur la situation financière de TAS Assurances SA (ci-après « TAS »), basées sur les valeurs économiques des actifs et passifs au 31.12.2022.

La circulaire 2016/02 « Publication – assureurs (public disclosure) » de la FINMA précise les art. 111a et 203a de l'ordonnance sur la surveillance (OS ; RS 961.011) qui concernent le rapport sur la situation financière des entreprises, groupes et conglomérats d'assurance assujettis. La circulaire décrit les bases relatives au contenu ainsi que la structure du rapport sur la situation financière.

La circulaire 2016/02 concerne toutes les entreprises d'assurance en vertu de l'article 2 al. 1 let a et b de la loi sur la surveillance des assurances (LSA) ainsi que les groupes et conglomérats d'assurance définis selon l'art. 2 al.1 let. d en relation avec les articles 65 et 73 de la LSA. TAS, étant une compagnie d'assurance directe de catégorie 4, elle doit se conformer à cette circulaire.

Les lois, ordonnances et circulaire suivantes ont servi de base pour ce rapport :

- Loi fédérale du 17 décembre 2004 sur la surveillance des entreprises d'assurance (état au 1er janvier 2023 – LSA ; RS 961.01)
- Ordonnance du 9 novembre 2005 sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (état au 23 janvier 2023 – OS ; RS 961.011)
- Ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers du 9 novembre 2005 sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (état au 15 décembre 2015 – OS-FINMA ; RS 961.011.1)
- Loi fédérale du 30 mars 1911 complétant le Code civil suisse (Droit des obligations, état au 9 février 2023 – CO ; RS 220)
- Circulaire 2016/2 de la FINMA du 3 décembre 2015 "Publication – assureurs (*public disclosure*)" (état au 6 mai 2021)

Le rapport de l'organe de révision est joint au présent rapport.

2. Résumé

Activités de l'entreprise

TAS est une société fille du Touring Club Suisse (TCS) avec son siège social à Vernier (Genève). Elle est enregistrée au registre du commerce depuis le 17 novembre 1975. TAS est spécialisée principalement dans le segment de l'assurance voyages, d'assistance médicale pendant les voyages, de rapatriement, d'assistance aux véhicules, de perte de bagages ou encore de couverture de casco complète pour les vélos électriques et les bicyclettes.

Les piliers de sa stratégie sont restés l'amélioration des produits existants, le développement de nouveaux produits selon le besoin des clients, le maintien de la bonne qualité et l'amélioration de l'efficacité de l'organisation des prestations. La société envisage une croissance organique.

La pandémie a encore fortement influencé l'activité de l'année 2022 particulièrement le premier semestre, marqué par la vague Omicron. Malgré tout, l'activité de voyage a repris durant l'été, sans toutefois atteindre le niveau d'avant la pandémie. Les voyages entrepris par les membres sont restés principalement axés sur des déplacements au sein des pays européens. Les déplacements intercontinentaux sont toujours restés à un niveau nettement inférieur à celui d'avant la pandémie, avec comme conséquence une charge de sinistre légèrement en-dessous de celle d'une année ordinaire.

Gestion des risques

Les risques d'entreprise sont gérés et surveillés de manière systématique avec l'objectif d'éliminer tout risque pouvant mettre en danger l'entreprise et de réduire les autres risques autant que possible pour permettre une activité continue, performante, fiable et de qualité. Pour limiter les risques financiers, la fortune est investie selon une stratégie conservatrice et une gestion passive, réalisée à travers des fonds de placements diversifiés et basés sur des indices de référence des marchés globaux.

La gestion des risques s'appuie sur un système de contrôle interne (SCI) organisé selon le principe des trois lignes de défense, qui sont l'unité opérationnelle (1^{ère} ligne), des fonctions distinctes et non-liées aux acteurs des unités opérationnelles (2^{ème} ligne) ainsi que l'audit interne (3^{ème} ligne).

Evaluation

Dans le cadre de la surveillance des compagnies d'assurance, la législation actuelle prescrit l'établissement d'un bilan « proche du marché » basé sur une évaluation des actifs et des passifs de la société à leurs valeurs du marché ou proches du marché. Ces valeurs peuvent diverger des valeurs comptables du bilan statutaire.

La somme du bilan proche du marché s'élevait au 31 décembre 2022 à CHF 145.0 millions et représente une baisse de CHF 22.2 millions par rapport au 31 décembre 2021 (CHF 167.2 millions).

Les actifs de TAS sont majoritairement constitués de fonds de placements et de liquidités. Pour ces actifs, la valeur statutaire est basée sur la valeur boursière, mais réduite de la provision pour fluctuation de valeurs.

La valeur statutaire des engagements de TAS s'élève à CHF 66.4 millions au 31 décembre 2022 (CHF 80.1 millions au 31 décembre 2021). La valeur proche du marché de l'ensemble des engagements de TAS s'élève à CHF 69.1 millions au 31 décembre 2022 (CHF 81.8 millions au 31 décembre 2021).

Gestion du capital

TAS poursuit une stratégie de gestion conservatrice de son capital propre, afin de pouvoir autofinancer ses activités et son développement et supporter ses risques tout en gardant un ratio SST (Swiss Solvency Test) confortable.

L'évolution défavorable des marchés financiers en 2022 n'a pas affecté le niveau de solvabilité de TAS de manière significative.

Solvabilité / Ratio de solvabilité

Le ratio de solvabilité SST de TAS au 01.01.2023 est de 212.2% (précédent ratio SST : 295.6%).

3. Activités de l'entreprise

3.1 Stratégie, objectifs et segments d'activités

TAS est une société fille du TCS. Elle a son siège social à Vernier (Genève, Suisse) et est enregistrée au registre du commerce en tant que société anonyme depuis le 17 novembre 1975.

TAS est spécialisée principalement dans le segment de l'assurance voyages. Il s'agit d'annulation de voyage, d'assistance médicale pendant les voyages, de rapatriement, d'assistance aux véhicules, de perte de bagages ou encore de couvertures de casco complète pour les vélos électriques et les bicyclettes. Pour la clientèle privée, TAS est porteur de risque et prestataire des parties assurantielles du TCS Livret ETI, des produits B2B véhicule, de TCS Home et d'autres produits du TCS.

Elle exploite différentes assurances, à l'exclusion de l'assurance-vie, et dispose des agréments nécessaires pour les branches suivantes :

- B3, Corps de véhicules terrestres (autres que ferroviaires)
- B7, Marchandises transportées (y compris les marchandises, bagages et tous autres biens)
- B9, Autres dommages aux biens
- B13, Responsabilité civile générale
- B16, Pertes pécuniaires diverses
- B18, Assistance

Les prestations liées aux produits de ces branches sont proposées aux membres du TCS et - à des conditions déterminées - à des non-membres.

3.2 Appartenance au TCS et transactions principales

TAS est une société fille du TCS, une organisation à but non lucratif qui détient 100% de son capital-actions. Le TCS est une association qui a pour but principal de sauvegarder les droits et les intérêts de ses sociétaires dans la circulation routière et dans le domaine de la mobilité en général. Ses activités n'entrent pas dans le champ de surveillance de la FINMA.

Il n'y a aucune transaction intragroupe extraordinaire à signaler pendant la période sous revue.

3.3 Liste des principales succursales

TAS ne dispose pas de succursale, mais elle a des centres de prestations aux deux points d'implémentation principaux du TCS, à savoir à :

- Vernier : Chemin de Blandonnet 4, Case postale 820, 1214 Vernier
- Ostermundigen : Poststrasse 1, 3072 Ostermundigen

3.4 Organe de révision externe

KPMG SA
Esplanade de Pont-Rouge 6
Case postale 1571
CH-1211 Genève 26

L'audit porte sur les états financiers de l'exercice sous revue selon le code des obligations suisse, la loi sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (LSA) ainsi que l'ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (OS).

3.5 Principaux événements exceptionnels

Suite de la pandémie du Coronavirus (COVID-19)

La pandémie a encore fortement influencé l'activité de l'année 2022 particulièrement le premier semestre, marqué par la vague Omicron. Malgré tout, l'activité de voyage a repris durant l'été, sans toutefois atteindre le niveau d'avant la pandémie. Les voyages entrepris par les membres sont restés principalement axés sur des déplacements au sein des pays européens. Les déplacements intercontinentaux sont toujours à un niveau nettement inférieur à celui d'avant la pandémie, avec comme conséquence une charge de sinistre légèrement en-dessous de celle d'une année ordinaire.

La vague liée au variant Omicron du COVID-19 a une nouvelle fois généré un volume important de demandes d'annulations de voyages tout le long de l'année avant de faiblir durant le quatrième trimestre seulement. Malgré les circonstances difficiles, en début d'année essentiellement, dues au déploiement partiel du travail à domicile, au personnel infecté causant de nombreuses absences qui devaient être gérées, les services de gestion des sinistres ont traité les 22'000 dossiers en répondant aux standards habituels de qualité et en maintenant la satisfaction des clients à un niveau élevé. Ce résultat a pu être atteint grâce aux optimisations des processus réalisées, entre autres aussi dû à l'introduction d'une application de déclaration de sinistres en ligne pour les annulations de voyage, qui a rencontré un grand succès auprès des membres : près de 45% des nouveaux cas ont déjà été soumis par ce canal.

Guerre en Ukraine et pénurie des matières premières

La sinistralité de TAS n'a pas été affectée par ces événements. La capitalisation de la société reste bonne malgré l'éclatement de la guerre en Ukraine et ses effets collatéraux sur le coût de l'énergie et des matières premières qui ont amené à une baisse des marchés financiers et une baisse importante de la valeur des placements de TAS.

4. Résultats de l'entreprise

4.1 Résultat d'exploitation

		en millions de CHF	
	Calculs	2022	2021
Primes			
Primes brutes		76.2	78.7
Primes brutes cédées aux réassureurs		-1.1	-1.1
Variation report de primes		6.3	0.3
Variation report de primes cédées aux réassureurs		0.1	0.3
Primes acquises pour propre compte	1	81.5	78.2
Sinistres			
Charges sinistres : montants payés bruts		48.0	29.3
Charges sinistres : montants payés bruts, part réassureurs		-2.1	-2.6
Variations des provisions techniques		-15.2	5.2
Variations des provisions techniques : part des réassureurs		-0.2	1.9
Frais de règlement des sinistres pour propre compte	2	30.4	33.8
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	3	28.9	28.2
Autres charges techniques pour propre compte	4	19.3	12.9
Résultat intermédiaire	1-2-3-4	2.9	3.3

L'aperçu global des chiffres relatifs au résultat de l'entreprise 2022 est présenté selon le modèle quantitatif de la FINMA dans l'annexe 2 : données quantitatives "Résultat de l'entreprise, individuel - non-vie 2022".

Les primes acquises ont augmenté en raison de l'augmentation du portefeuille du Livret ETI. La raison de la diminution de report de primes de CHF 6.3 millions est un reclassement des variations du chiffre d'affaires d'avance dans les primes brutes. A périmètre comparable à 2021, il y a une création de provision de CHF 0.8 million.

Les charges de sinistres 2022 ont fortement augmenté en raison de la reprise de l'activité des voyages à l'étranger ainsi qu'un nombre encore important de sinistres liés au COVID-19. A noter que la participation aux bénéfices due à l'actionnaire ressort dans les autres charges techniques pour propre compte.

4.2 Résultats financiers

TAS place ses actifs financiers essentiellement sous forme de fonds de placement collectifs cotés.

	en millions de CHF	
	2022	2021
Résultat des placements financiers	-3.1	2.9
Produits financiers	-2.9	3.1
Charges financières et frais de gestion des placements	-0.2	-0.2

Dans la catégorie « Produits financiers » sont également présentées les moins-values non réalisées. En raison du recul de la valeur de tous les actifs en 2022 ce montant est négatif et dépasse le produit des placements.

Il n'y a aucune écriture de bénéfice ou de perte directement affectée aux fonds propres.

5. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

5.1 Composition du Conseil d'administration et de la Direction

Nom	Fonction	Remarques
Peter Goetschi	Président	
François Membrez	Vice-président	
Stefan Burri Czibula	Administrateur délégué	
Alessandro Marci	Administrateur	
Jürg Wittwer	Administrateur	
Arthur Rey	Directeur	

5.2 Gestion des risques

Les risques d'entreprise sont gérés et surveillés de manière systématique avec l'objectif d'éliminer tout risque pouvant mettre en danger l'entreprise, et de réduire les autres risques autant que possible pour permettre une activité continue, performante, fiable et de qualité.

La gestion des risques s'appuie sur le système de contrôle interne (SCI) organisé selon le principe des trois lignes de défense :

- Les unités opérationnelles sont responsables de la prise des risques, de leur contrôle et gestion quotidienne avec l'appui du SCI.
- Des fonctions distinctes, principalement la Compliance, la gestion des risques et le SCI, et non-liées aux acteurs des unités opérationnelles surveillent périodiquement le respect des règles définies et la conformité de la gestion des risques. Leur rapport annuel est adressé aux responsables opérationnels, ainsi qu'à la Direction et au Conseil d'administration.
- L'audit interne est une fonction indépendante des autres fonctions de contrôle et de la Direction, mandatée par le Conseil d'administration qui est responsable du plan et de la surveillance des activités d'audit interne.

Le SCI est une combinaison d'éléments organisationnels, structurels et dynamiques (relatifs aux processus). Les tâches et contrôles qui émanent du SCI sont exécutés par la Direction et les collaboratrices et collaborateurs. Le Conseil d'administration porte la responsabilité finale du fonctionnement et de l'effectivité du SCI. Ce dernier sert à assurer la conformité de l'entreprise aux lois et aux normes internes, la fiabilité des états financiers ainsi que la bonne exécution des décisions du Conseil et de celles de la Direction pour limiter et contrôler les risques principaux. Le SCI suit les principes du Committee Of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO), un standard reconnu au niveau international, et s'étend également aux prestations essentielles déléguées.

Le cadre du SCI est structuré autour des cinq éléments suivants, définis par le COSO :

- **L'environnement de contrôle** comprend, comme élément central, un code de conduite qui donne un cadre général favorisant l'intégrité et l'éthique. Les principes de gestion et de contrôle des risques qui en découlent sont définis par le Conseil d'administration et la Direction au travers de règlements, directives et autres instructions internes.
- **L'évaluation des risques** comprend les procédures, méthodes et processus détaillés et formalisés afin de définir la façon d'identifier, d'évaluer, de contrôler, d'adresser et de rapporter les risques.
- **Les activités de contrôle** sont les mesures visant à assurer l'application des directives émanant de la Direction en vue de maîtriser les risques qui pourraient compromettre l'atteinte des objectifs. Les contrôles sont exécutés à tous les niveaux de l'entreprise, à différentes étapes des processus opérationnels et à l'égard de l'environnement technologique. Des mesures de prévention et de détection sont déployées et peuvent englober diverses activités manuelles et automatisées, notamment les autorisations et les approbations, les vérifications, les rapprochements et les évaluations de la performance opérationnelle.
- Pour appuyer le bon fonctionnement du SCI, l'entreprise acquiert, répertorie, produit, distribue et utilise des **informations pertinentes** et de qualité à tous les niveaux.

- En vue de vérifier si tous les éléments du contrôle interne sont effectifs et efficaces, des **activités de suivi**, notamment des évaluations continues et distinctes, sont élaborées et exécutées à tous les niveaux de l'entreprise. Les responsables des contrôles clés et des processus, désignés au préalable par la Direction, effectuent un contrôle périodique et communiquent d'éventuelles déficiences à la Direction.

Pendant la période sous revue, aucun changement significatif n'est intervenu dans la gestion des risques.

6. Profil de risque

6.1 Catégories de risque

L'ensemble des risques sont ainsi catégorisés :

- Risques opérationnels :
 - Risques d'assurance :
 - Gros évènement
 - Sélection du programme de réassurance
 - Solvabilité du réassureur
 - Qualité du portefeuille
 - Solvabilité et fortune liée
 - Sous-provisionnement
 - Tarification
 - Risques financiers :
 - Marché
 - Crédit
 - Liquidité
 - Risques d'entreprise :
 - Concentration
 - Conduite
 - Conformité
 - Continuité des activités (BCM)
 - Gouvernance
 - Prestations déléguées
 - Qualité des prestations
 - Satisfaction des clients
 - Technologie
 - Autres risques opérationnels
- Risques stratégiques :
 - Concurrence
 - Position sur le marché

Tous les principaux **risques opérationnels et stratégiques** sont répertoriés et évalués au sein d'un inventaire et classés dans une matrice des risques, en fonction de leur probabilité de survenance et de leur impact estimé. Cette matrice fournit ainsi une vue d'ensemble de l'exposition aux risques. En outre, les évaluations prospectives (SST, ORSA) couvrent l'ensemble des risques pertinents identifiés.

Les risques figurant dans l'inventaire des risques présentent une faible relation d'interdépendance (par exemple entre les risques financiers et les risques d'assurance couverts). Que ce soit sous l'angle des catégories ou des facteurs de risques, de la nature des activités ou des données géographiques, les risques identifiés présentent un risque de concentration peu significatif.

La maîtrise des **risques d'assurance** consiste en grande partie au contrôle des coûts des prestations assurées, tout en garantissant la qualité des prestations et la satisfaction des assurés. Un système de gestion de la qualité soutient l'atteinte de cet objectif d'efficacité et participe à la réduction des risques d'erreurs dans les processus opérationnels. Les risques d'assurance sont modérés par une limitation des prestations maximales par cas et par une couverture de réassurance. Le contrôle financier ainsi que le SCI constituent des instruments importants pour atteindre une gestion efficace des cas et des ressources. De plus, l'actuaire responsable, dans le cadre des tâches qui lui incombent, contrôle annuellement la suffisance des tarifs pour l'année à venir et le responsable de l'audit interne analyse régulièrement s'il y a des indices de fraude impliquant les personnes internes à l'entreprise.

En ce qui concerne les **risques financiers**, la fortune nécessaire pour couvrir les obligations envers les assurés est investie selon une stratégie conservatrice et une gestion passive, réalisée à travers des fonds de placements, diversifiés et basés sur des indices de référence des marchés globaux. Par conséquent, la gestion des risques de placement consiste surtout en la surveillance du respect de la stratégie, de la performance et des gérants de fortune. Les **risques de crédit** sont quant à eux fortement limités par l'application du principe de diversification. Dans le cadre de l'analyse de la concentration des contreparties, comprenant également les actions détenues au travers de fonds collectifs actions, un contrôle trimestriel permet de garantir qu'aucune contrepartie ne représente une part importante de l'ensemble des avoirs détenus.

Au sein des **risques d'entreprises**, seul un éventuel risque de concentration lié aux contreparties fait l'objet de mesures particulières. En effet, TAS acquiert un nombre significatif de prestations de services au TCS, notamment auprès des unités de fonctions Shared Services (IT, RH, Facility management, etc.) et Finance & Accounting. Divers mécanismes de contrôles, notamment au sein du Système de Contrôle Interne et du Business Continuity Management, permettent un suivi adéquat de ces prestations déléguées afin de garantir, pour chaque prestation, le maintien du niveau de prestation convenu contractuellement.

6.2 Évolution du profil de risque

Globalement, le profil de risque fin 2022 est comparable à celui de l'année dernière et aucune augmentation substantielle du niveau de risque n'a été observée – l'exposition aux risques reste maîtrisée. D'ailleurs, l'inventaire des risques ne contient aucun risque dont l'évaluation de la probabilité de survenance et de l'impact sont tous deux élevés.

Cette stabilité s'explique notamment grâce à la bonne résilience de l'organisation, la nature de ses revenus principaux (sous forme de primes annuelles) et sa capacité à déployer des solutions lui permettant de garantir la continuité de ses activités.

7. Évaluation

Dans le cadre de la surveillance des compagnies d'assurance, la législation actuelle prescrit l'établissement d'un bilan « proche du marché » basé sur une évaluation des actifs et des passifs de la société à leurs valeurs de marché ou proches du marché. Ces valeurs peuvent diverger des valeurs du bilan statutaire. Ces principes généraux sont décrits dans la réglementation de la FINMA relative au SST et les données détaillées figurent dans l'annexe 2 de ce rapport.

7.1 Actifs évalués à leur valeur de marché

S'il y a un prix de marché observable, tous les actifs au bilan sont évalués selon le principe de la valeur de marché. Dans le cas contraire, une valeur proche du marché est estimée.

Les aspects suivants sont importants pour comprendre ces valeurs :

- Les actifs dans les fonds de placement, les créances envers les sociétés du Groupe TCS, ainsi que les liquidités ont une valeur de marché observable.
- Les engagements d'assurance non-facturés sont pris en compte dans les actifs proche du marché.
- Pour les actifs restants (autres créances, actifs transitoires et immobilisés), la valeur proche du marché est estimée à la valeur statutaire.

Les actifs de TAS sont majoritairement constitués de fonds de placement pour un total de CHF 98.0 millions (CHF 110.8 millions au 31 décembre 2021) et de liquidités d'une valeur de CHF 32.3 million (CHF 37.8 millions au 31 décembre 2021). Pour ces actifs, la valeur statutaire est basée sur la valeur boursière, mais réduite de la provision pour fluctuation de valeurs. Les actifs restants sont des créances et des autres actifs pour une valeur proche du marché de CHF 14.6 millions (CHF 18.7 millions au 31 décembre 2021), ce qui représente 10.1% de la valeur totale des actifs.

La somme du bilan proche du marché s'élevait au 31 décembre 2022 à CHF 145.0 millions et correspond à une diminution de CHF 22.2 millions par rapport au 31 décembre 2021 (CHF 167.2 millions).

7.2 Engagements d'assurance évalués à leur valeur de marché

La valeur des engagements d'assurance correspond à la charge financière future attendue, liée aux contrats d'assurance déjà contractés par TAS.

Pour une meilleure estimation des engagements, les modifications apportées au bilan proche du marché par rapport aux comptes statutaires concernent les principales positions suivantes :

- La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance. Tous les flux monétaires futurs liés aux contrats d'assurance ainsi que les primes non-facturées sont escomptés.
- La provision pour sécurité et pour fluctuation est écartée, puisqu'elle ne correspond pas à un montant attendu mais sert à absorber un écart des montants attendus.

La valeur de marché des autres engagements est considérée comme égale à la valeur statutaire.

La valeur statutaire des engagements de TAS s'élève à CHF 66.4 millions au 31 décembre 2022 (CHF 80.1 millions au 31 décembre 2021). En tenant compte de tous les retraitements présentés ci-dessus, la valeur proche du marché de l'ensemble des engagements de TAS s'élève à CHF 69.1 millions (CHF 81.8 millions au 31 décembre 2021).

7.3 Marge sur la valeur de marché

Une charge supplémentaire par rapport aux comptes statutaires est incluse dans le SST. Il s'agit de la marge sur la valeur de marché. La raison est qu'en cas de reprise des engagements d'assurance de la société par un tiers, celui-ci veut être indemnisé pour le risque financier lié à la reprise du portefeuille. La marge sur la valeur de marché correspond au coût du capital requis pour couvrir la liquidation des engagements d'assurance, y compris le risque de crédit et le risque de marché non diversifiable. En agrégeant les divers éléments, la marge sur la valeur de marché totale s'élève à CHF 2.0 millions (CHF 1.4 million au 31 décembre 2021). Pour le calcul du ratio SST, ce montant est déduit du capital cible (fonds propres nécessaires) et du capital porteur de risque.

8. Gestion du capital

8.1 Planification du capital

TAS poursuit une stratégie de gestion conservatrice de son capital propre, afin de pouvoir autofinancer ses activités et son développement et supporter ses risques tout en gardant un ratio SST confortable.

La planification quantitative s'étend sur trois ans.

8.2 Fonds propres

Le tableau ci-dessous indique les fonds propres qui ont été rapportés dans le rapport d'activité au 31.12.2022, ainsi que leur ventilation entre capital-actions et autres réserves :

	en millions de CHF	
	2022	2021
Capital-actions	8.0	8.0
Réserves légales issues du bénéfice	4.0	4.0
Réserves facultatives issues du bénéfice ou pertes cumulées		
Réserves spéciales	16.0	16.0
Résultat reporté	31.4	25.9
Résultat de l'exercice	0.0	5.5
Fonds propres	59.4	59.4

Les fonds propres sont constitués du capital-actions et des réserves légales et libres.

8.3 Différence entre les fonds propres et les actifs et passifs à valeur proche du marché

Le capital porteur de risque (CPR) est de CHF 75.8 millions et donc supérieur de CHF 16.4 millions par rapport aux fonds propres statutaires. Cette différence provient de la provision de sécurité pour fluctuations ainsi que des provisions pour fluctuations de valeurs des placements.

9. Solvabilité

9.1 Calcul de la solvabilité

La FINMA demande des fonds propres minimums (capital cible) qui doivent dépasser les pertes éventuelles selon les différents scénarios SST, y compris une marge de sécurité. La différence entre actifs et passifs selon le bilan proche du marché constituent le capital porteur de risque.

9.1.1 Modèle de risque de marché

TAS applique le modèle standard SST de la FINMA. Cette approche se base sur la mesure de risque dite de l'Expected Shortfall. C'est cette dernière qui est utilisée dans le calcul du capital cible. Le modèle 2023 mis à disposition par la FINMA est identique à celui de 2022. Comme chaque année, les paramètres liés au risque de marché sont ajustés par la FINMA pour refléter au mieux la situation actuelle. Le paramétrage 2023 conduit à un risque de marché légèrement plus élevé que celui calculé en 2022.

9.1.2 Modèle pour les risques d'assurance

Le modèle standard SST de la FINMA a été utilisé pour estimer les risques d'assurance. Ce modèle n'a subi aucun changement par rapport à 2022.

Seuls certains paramètres ont été adaptés, notamment les taux d'intérêts utilisés pour obtenir les valeurs escomptées. Ces ajustements n'ont qu'un impact mineur sur les chiffres calculés en 2023, qui demeurent donc comparables à ceux de 2022.

Le changement significatif de la courbe de taux d'intérêts sans risque n'a pratiquement pas d'effet sur TAS dont les sinistres sont liquidés très rapidement.

9.2 Capital cible

Répartition du capital cible :

		en millions de CHF	
	Calculs	SST 2023	SST 2022
Risque d'assurance	1	30.4	22.4
Risque de marché	2	11.1	11.6
Effet de diversification des risques de marché et d'assurance	3	9.0	8.7
Risques d'assurance et de marché diversifiés	1+2-3	32.4	25.3
Risques provenant des scénarios	4	4.6	4.8
Risques d'assurance et de marché diversifiés (comprenant les scénarios)	1+2-3+4	37.0	30.1
Résultat d'assurance attendu	5	4.4	4.1
Performance financière projetée sur une année	6	1.4	1.6
Déficit prévu (assurance et marché) comprenant les résultats escomptés	1+2-3+4-(5+6)	31.2	24.4
Risque de crédit	7	3.5	4.1
Capital de Solvabilité Requis (CSR)	1+2-3+4-(5+6)+7	34.8	28.4
Marge sur valeur de marché	8	2.0	1.4
Capital cible	1+2-3+4-(5+6)+7+8	36.8	29.8

Le capital cible a augmenté par rapport au SST 2022 principalement en raison du risque d'assurance. Ce dernier a augmenté essentiellement en raison de l'augmentation attendue du volume de primes et donc des charges de sinistres. L'incertitude liée à la gestion des sinistres COVID-19 a également un effet sur le risque d'assurance au niveau du risque de liquidation des sinistres.

Le tableau ci-dessous illustre les principales composantes du risque d'assurance :

		en millions de CHF	
	Calculs	SST 2023	SST 2022
Risque des nouveaux sinistres	1	16.5	13.7
Risque de run-off	2	12.0	4.6
Autres risques d'assurance	3	11.0	10.0
Effet de diversification	4	9.3	5.9
Risque d'assurance	1+2+3-4	30.4	22.4

Le risque de nouveaux sinistres représente la part des contrats vendus en 2022 acquise sur 2023 et le risque induit par les contrats d'assurance vendus pour l'année de souscription en cours. Ce risque augmente en proportion avec la hausse des risques couverts et des sinistres attendus.

Le risque de run-off (ou aussi connu comme risque de liquidation) est au contraire le risque attaché aux contrats d'assurance couverts sur les années antérieures et qui peuvent encore générer des coûts de sinistres.

Le tableau ci-dessous illustre les principales composantes du risque de marché :

		en millions de CHF	
	Calculs	SST 2023	SST 2021
Risque de marché des intérêts	1	5.3	5.7
Risque de marché des spreads	2	4.3	4.7
Risque de marché des actions	3	6.0	7.1
Risque de marché des biens immobiliers	4	1.8	2.1
Effet de diversification risque de marché	5	6.3	7.9
Risque de marché	1+2+3+4-5	11.1	11.6

En 2023, le risque de marché baisse principalement en raison de la baisse des placements de TAS ce qui a pour conséquence une réduction de l'exposition à ces différents risques.

9.3 Capital porteur de risque

Le capital porteur de risque est la différence entre la valeur des actifs et des passifs à la valeur proche du marché.

Les tableaux ci-dessous détaillent la valeur proche du marché des actifs et des engagements :

		en millions de CHF	
	Calculs	2022	2021
Immobilier		14.5	16.6
Titres à revenu fixe		63.3	69.9
Actions		20.2	24.3
Valeur des placements proche du marché		98.0	110.8
Part des réassureurs dans les provisions techniques		1.3	1.0
Liquidités		32.3	37.8
Créances issues des activités d'assurance		11.3	10.2
Autres créances		0.9	7.3
Autres actifs		1.1	0.2
Valeur des autres actifs proche du marché		47.0	56.4
Valeur totale des actifs proche du marché	1	145.0	167.2

		en millions de CHF	
	Calculs	2022	2021
Assurance directe		55.7	79.9
Assurance indirecte		11.1	
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance		66.8	79.9
Provisions non techniques		1.0	1.0
Autres passifs		1.3	1.0
Valeur des autres engagements proche du marché		2.3	2.0
Valeur totale des passifs proche du marché	2	69.1	81.8
Capital porteur de risque	1 - 2	75.8	85.4

La baisse du capital porteur de risque (CPR) est essentiellement due à la baisse généralisée de la valeur des placements subie en 2022.

9.4 Ratio de solvabilité

Le ratio de solvabilité indique si l'entreprise d'assurance a suffisamment de capital afin de tenir ses obligations contractuelles liées aux contrats d'assurance vendus aux clients. Un ratio supérieur à 100% indique que l'entreprise d'assurance a suffisamment de capital pour couvrir les risques qu'elle encourt. Le ratio de solvabilité de TAS au 01.01.2023 s'élève à 212.2%, en baisse par rapport à l'année précédente (SST 2022 : 295.6%). TAS conserve un ratio SST confortable.

9.5 Confirmation

Les chiffres indiqués aux sections 9.2 à 9.4 correspondent aux chiffres officiels du SST 2023 soumis à la FINMA pour d'approbation.

10. Annexes

Pièces jointes au rapport sur la situation financière de la société, en conformité avec les exigences relatives à la publication des entreprises d'assurance :

- Annexe 1 - Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale – Comptes annuels 2022
- Annexe 2 - Modèle quantitatif pour les entreprises d'assurance, selon circulaire 2016/02 de la FINMA



TAS Assurances SA, Vernier

Rapport de l'organe de révision à
l'Assemblée générale sur l'audit des

comptes annuels 2022



KPMG SA
Esplanade de Pont-Rouge 6
Case postale 1571
CH-1211 Genève

+41 58 249 25 15

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de TAS Assurances SA, Vernier

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de TAS Assurances SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence

d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

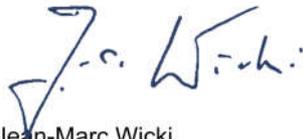
Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA



Jean-Marc Wicki
Expert-réviser agréé
Réviser responsable



Felipe Vranken

Genève, le 26 avril 2023

Annexe(s):

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie et de l'annexe
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Bilan au 31 décembre - Bilanz per 31. Dezember

en milliers de CHF - in Tausend CHF

	Notes	2022	2021
Placements - Kapitalanlagen			
Autres placements - <i>Übrige Kapitalanlagen</i>	1	97 966	110 785
Provisions pour fluctuation de valeurs - <i>Schwankungsreserve</i>		-8 090	-17 581
		89 876	93 204
Liquidités - Flüssige Mittel			
Banques - <i>Banken</i>		32 346	37 766
		32 346	37 766
Part des réassureurs dans les provisions techniques - <i>Anteil versicherungstechnischer Rückstellungen aus Rückversicherung</i>	4	1 307	999
Immobilisations corporelles - Sachanlagen			
Véhicules - <i>Fahrzeuge</i>		85	40
		101	40
Immobilisations incorporelles - Immaterielle Vermögenswerte			
Informatique (Software) - <i>EDV</i>		-	7
Créances nées d'opérations d'assurance - Forderungen aus dem Versicherungsgeschäft			
	2	199	91
Autres créances - Übrige Forderungen			
Envers des tiers - <i>Gegenüber Dritten</i>		-	968
Créances fiscales - <i>Gegenüber Steuerverwaltung</i>		864	650
Envers des sociétés du groupe - <i>Gegenüber Konzerngesellschaften</i>	7	64	73
Envers l'actionnaire TCS Club - <i>Gegenüber Aktionär TCS Club</i>	7	-	5 598
		928	7 289
Actifs de régularisation - Aktive Rechnungsabgrenzungen			
	3	1 037	128
		1 037	128
Total actif - Total Aktiven		125 794	139 524
Provisions techniques - Versicherungstechnische Rückstellungen			
	4	56 627	70 679
Provisions non techniques - Nichtversicherungstechnische Rückstellungen			
	5	980	980
		57 607	71 659
Dettes liées à des instruments de taux - Verzinsliche Verbindlichkeiten			
Compte courant avec l'actionnaire TCS Club - <i>Kontokorrent mit Aktionär TCS Club</i>	7	764	-
		764	-
Dettes nées d'opérations d'assurance - Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft			
	6	7 083	7 495
Autres passifs - Übrige Verbindlichkeiten			
Envers des tiers - <i>Gegenüber Dritten</i>		227	132
Dettes fiscales - <i>Gegenüber Steuerverwaltung</i>		399	531
		626	663
Passifs de régularisation - Passive Rechnungsabgrenzungen			
	8	312	308
		312	308
Total des provisions et des dettes externes - Total Fremdkapital		66 392	80 125
Capital-actions - Aktienkapital			
Réserves légales issues du bénéfice - <i>Gesetzliche Gewinnreserven</i>	9	8 000	8 000
Réserves facultatives issues du bénéfice - <i>Freiwillige Gewinnreserven</i>	9	4 000	4 000
Réserves spéciales - <i>Spezialreserven</i>	9	16 000	16 000
Résultat reporté - <i>Gewinn- / Verlustvortrag</i>	9	31 399	25 864
Résultat de l'exercice - <i>Jahresergebnis</i>		3	5 535
		47 402	47 399
Total fonds propres - Total Eigenkapital		59 402	59 399
Total passif - Total Passiven		125 794	139 524

Compte de résultat - Erfolgsrechnung

en milliers de CHF - in Tausend CHF

	Notes	2022	2021
Primes brutes - Bruttoprämien		76 194	78 794
./. Primes brutes cédées aux réassureurs - Anteil Bruttoprämie Rückversicherer		-1 096	-1 084
./. Primes brutes cédées aux tiers - Anteil Bruttoprämie Dritte		-10	-30
./. Primes brutes cédées aux sociétés du groupe - Anteil Bruttoprämie Konzerngesellschaften		-	-42
Primes pour propre compte - Prämien für eigene Rechnung		75 088	77 638
Variation reports de primes - Veränderung Prämienüberträge		6 306	299
Variation reports de primes: part réassureurs - Anteil Rückversicherer an Veränderung Prämienüberträge		89	312
Primes acquises pour propre compte - Verdiente Prämien für eigene Rechnung		81 483	78 249
Autres produits de l'activité d'assurance - Sonstige Erträge aus dem Versicherungsgeschäft		-	1
Total des produits de l'activité technique d'assurance - Total Erträge aus versicherungstechnischen Geschäft		81 483	78 250
Charges sinistres: montants payés bruts - Zahlungen für Versicherungsfälle brutto	10	-47 984	-29 290
Charges sinistres: montants payés, part réassureurs - Anteil Rückversicherer an Zahlungen für Versicherungsfälle	10	2 108	2 627
Variations provisions techniques - Veränderung versicherungstechnische Rückstellungen	11	15 242	-5 180
Variations provisions techniques: part réassureurs - Anteil Rückversicherer an Veränderung versicherungstechnische Rückstellungen	11	219	-1 935
Charge sinistres pour propre compte - Aufwendungen für Versicherungsfälle für eigene Rechnung		-30 415	-33 778
Frais facturation et encaissement - Fakturierungs- und Inkassospesen		-45	-42
Commissions payées, soc. groupe - Bezahlte Kommissionen, Konzerngesellschaften		-178	-109
Commissions payées, tiers - Bezahlte Kommissionen, Dritte		-154	-122
Salaires et charges de personnel - Löhne und Personalkosten		-3 505	-3 572
Loyers et charges - Mieten und Nebenkosten		-455	-403
Entretien et réparations - Unterhalt und Reparaturen		-12	-8
Assurances d'entreprise, poste et télécommunication - Sachversicherungen, Post und Telekommunikation		-36	-32
Frais généraux et d'administration - Allgemeiner Verwaltungsaufwand	12	-673	-670
Marketing et distribution - Marketing und Vertrieb		-6 367	-6 435
Prestations de service TCS - Kauf TCS-Leistungen		-17 426	-16 833
Amortissements - Abschreibungen	15	-28	-18
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte - Abschluss- und Verwaltungsaufwand für eigene Rechnung		-28 879	-28 244
Autres charges techniques pour propre compte - Sonstige versicherungstechnische Aufwendungen für eigene Rechnung		-19 312	-12 934
Total des charges de l'activité technique - Aufwendungen aus dem versicherungstechnischen Geschäft		-78 606	-74 956
Résultat intermédiaire - Zwischenergebnis		2 877	3 294
Produits des placements - Erträge aus Kapitalanlagen	13	1 262	7 336
Charges financières et frais de gestion des placements - Aufwendungen für Kapitalanlagen	14	-13 804	-2 407
Variation provision de fluctuation de valeurs - Veränderung Schwankungsreserve		9 491	-2 031
Résultat des placements - Kapitalanlagenergebnis		-3 051	2 898
Autres produits financiers - Sonstige finanzielle Erträge		56	61
Autres charges financières - Sonstige finanzielle Aufwendungen		-26	-20
Résultat opérationnel - Operatives Ergebnis		-144	6 233
Autres produits - Sonstige Erträge			
Prestations sociétés du groupe - Leistungen Konzerngesellschaften		155	200
Produits divers - Sonstige Erträge		3	1
Autres charges - Sonstige Aufwendungen		-6	-
Bénéfice avant impôts - Gewinn vor Steuern		8	6 434
Impôts directs - Direkte Steuern		-5	-899
Résultat de l'exercice - Jahresergebnis		3	5 535

Tableau des flux de trésorerie

en milliers de CHF

	2022	2021
Résultat de l'exercice, net	3	5 535
Exploitation		
Ammortissements immobilisations corporelles	26	16
Ammortissements immobilisations incorporelles	2	2
Résultat sur ventes des immobilisations	5	
Corrections de valeur sur autres placements	13 569	-893
Variations de		
Provisions techniques	-14 052	5 719
Provisions non techniques	-	-19
Provisions pour fluctuation de valeurs	-9 491	2 031
Augmentation / diminution des actifs et passifs:		
Placements	-751	-3 550
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-308	1 623
Créances nées d'opérations d'assurance	-108	2 010
Autres créances	754	-539
Autres créances envers les sociétés du groupe	9	-24
Autres créances envers l'actionnaire TCS Club	5 598	-4 616
Actifs de régularisation	-909	122
Dettes nées d'opérations d'assurance	-412	-924
Autres passifs à court terme	-37	-19
Autres passifs envers l'actionnaire TCS Club	764	-
Passifs de régularisation	4	-56
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	-5 334	6 418
Acquisition immobilisations corporelles:		
Transformations, aménagements	-16	-
Véhicules	-104	-24
Vente immobilisations corporelles:		
Mobilier, machines, installations	1	-
Véhicules	33	-
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements	-86	-24
Variation trésorerie	-5 420	6 394
Liquidités au début de l'exercice	37 766	31 372
Liquidités à la fin de l'exercice	32 346	37 766
Variation trésorerie	-5 420	6 394

Annexe

en milliers de CHF

Principes comptables appliqués		
Généralités		
Les comptes de la société ont été établis en conformité avec les dispositions sur la comptabilité commerciale du code des obligations (Art. 957-963b CO).		
En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (Art. 5-6a OS-FINMA, en vigueur à partir du 15 décembre 2015).		
Transactions en monnaies étrangères		
Les comptes de la société sont établis en francs suisses. Les transactions en monnaies étrangères sont converties aux cours de change prévalant à la date de l'opération. Les positions du bilan en monnaies étrangères sont converties aux cours de fin d'année de l'administration fédérale des contributions. Les différences de change sont comptabilisées dans le compte de résultat.		
Cours fin d'année	31.12.2022	31.12.2021
EUR	0,9962	1,0361
USD	0,9462	0,9111
Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués		
L'évaluation est effectuée selon les critères communs. Les actifs et passifs font l'objet d'une évaluation individuelle. Si l'évaluation subséquente des actifs s'effectue selon les prix courants observables sur un marché, les prix courants à la date du bilan sont appliqués. Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.		
Placements		
Sous les catégories "Autres placements" sont comptabilisés les fonds de placements immobiliers, fonds de placements actions et obligations. Ces placements sont évalués à leur valeur boursière au 31 décembre.		
Immobilisations corporelles		
Les biens immobilisés à caractère d'exploitation sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition, sous déduction des amortissements cumulés et des ajustements de valeur. Les amortissements sont calculés conformément à la durée d'utilisation économique par catégorie d'immobilisations, selon la méthode de l'amortissement linéaire. Lorsque des indices concrets laissent supposer que des actifs sont surévalués, les valeurs sont vérifiées et le cas échéant, adaptées.		
Immobilisations incorporelles		
Softwares: Les logiciels sont portés à l'actif du bilan au coût d'acquisition, sous déduction des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur une durée d'utilisation économique de cinq ans.		
Créances		
Les autres créances sont comptabilisées sur la base de leur valeur nominale.		
Provisions techniques d'assurance		
Les provisions techniques sont déterminées conformément au plan d'exploitation approuvé par la FINMA. Les provisions pour sinistres en cours incluent des provisions IBNR calculées par l'actuaire responsable sur la base des triangles de liquidation de sinistres. Une provision pour parts d'excédents contractuels est également enregistrée.		
Valeur de marché		
Lorsque les placements évalués à la valeur boursière à la date du bilan sont supérieurs à leur valeur d'acquisition, une correction de valeur peut être constituée à charge du compte de résultat afin de tenir compte de la fluctuation des cours.		
En cas de diminution de la valeur boursière au cours de l'exercice, la provision de fluctuation est dissoute:		
1. du même montant que la diminution de la valeur boursière des placements de la période et		
2. d'un montant additionnel si le résultat des placements de la période reste négatif, mais au maximum à hauteur de la perte avant impôt		
Ces corrections de valeur ne sont cependant pas autorisées si elles conduisent à la comptabilisation d'une valeur inférieure au coût d'acquisition ou, s'il est plus bas, au cours boursier.		
Le montant total de la provision pour fluctuation de valeurs est montré séparément dans le bilan.		
Information, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du bilan		
1. Autres placements		
	31.12.2022	31.12.2021
Fonds de placement actions suisses	10 744	12 891
Fonds de placement actions étrangères	9 443	11 435
Fonds de placement obligations suisses	32 980	36 121
Fonds de placement obligations étrangères en CHF	22 367	24 980
Fonds de placement obligations étrangères en monnaies étrangères	7 970	8 790
Fonds de placement immobilier suisse	14 462	16 568
Total	97 966	110 785
2. Créances nées d'opérations d'assurance		
	31.12.2022	31.12.2021
Créances sur les preneurs d'assurance	148	-
Créances sur les agents et les intermédiaires	63	138
Provision pour créances douteuses	- 12	-47
Total	199	91
3. Actifs de régularisation		
	31.12.2022	31.12.2021
Primes de partenaire à recevoir	6	2
Réassurances à recevoir	154	-
Autres actifs de régularisation	877	126
Total	1 037	128

Annexe

en milliers de CHF

4. Provisions techniques		Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)		
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021		
Report de primes	- 41 502	- 40 312	401	312	- 41 101	- 40 000		
Provision pour sinistres en cours	- 8 060	- 4 825	906	687	- 7 154	- 4 138		
Provision ULAE	- 1 721	- 1 630	-	-	- 1 721	- 1 630		
Provisions pour fluctuation et sécurité	- 4 600	- 4 600	-	-	- 4 600	- 4 600		
Provision parts d'excédents contractuels	- 744	- 19 312	-	-	- 744	-19 312		
Total	- 56 627	- 70 679	1 307	999	- 55 320	- 69 680		
5. Provisions non techniques					31.12.2022	31.12.2021		
Provision pour litiges					- 105	-105		
Provisions diverses (imposées)					- 875	-875		
					- 980	- 980		
6. Dettes nées d'opérations d'assurance					31.12.2022	31.12.2021		
Primes perçues d'avance des preneurs d'assurance					- 7 083	-7 495		
Total					- 7 083	- 7 495		
7. Créances et dettes envers les parties liées		Tiers	Actionnaires	Organes	31.12.2022	31.12.2021		
Autres créances	64	-	-		64	5 671		
Autres dettes	-	-764	-		-764	-		
8. Passifs de régularisation					31.12.2022	31.12.2021		
Charge de personnel à payer					- 123	- 204		
Autres passifs de régularisation					- 189	- 104		
Total					- 312	- 308		
9. Tableau de variations des fonds propres		Capital- actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives du bénéfice	Total des fonds propres propres			
				Réserves spéciales	Résultat reporté			
Etat au 31.12.2020	- 8 000		- 4 000	- 16 000	- 25 864	- 53 864		
Résultat de l'exercice	-		-	-	-5 535	-5 535		
Etat au 31.12.2021	- 8 000		- 4 000	- 16 000	- 31 399	- 59 399		
Résultat de l'exercice	-		-	-	- 3	-3		
Etat au 31.12.2022	- 8 000		- 4 000	- 16 000	- 31 402	- 59 402		
Information, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du compte de résultat								
10. Charges sinistres et remboursement réassurance					2022	2021		
Charges sinistres: montants payés bruts					- 47 984	- 29 290		
Charges sinistres: montants payés, part réassureurs					2 108	2 627		
Total					- 45 876	- 26 663		
La part des réassureurs aux charges de sinistres concerne pour l'essentiel des montants payés suite à la pandémie Covid-19								
11. Variation des provisions techniques		Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Total provisions techniques pour propre comptes		
		2022	2021	2022	2021	2022	2021	
Provision pour sinistres en cours	- 3 235	1 131		219	-1 935	-3 016	-804	
Provision ULAE	- 91	68		-	-	-91	68	
Provision parts d'excédents contractuels	18 568	-6 379		-	-	18 568	-6 379	
Total	15 242	-5 180		219	-1 935	15 461	-7 115	
12. Honoraires versés à l'organe de révision					2022	2021		
Prestation en matière de révision					-79	-79		
Total					-79	-79		
Les honoraires versés à l'organe de révision comprennent les honoraires pour des mandats faisant référence directement ou indirectement à un mandat de révision existant ou futur ainsi que les honoraires pour les activités liées à l'audit (entre autres les questions relatives à la comptabilité, le support pour des questions réglementaires ou des examens légaux spéciaux).								
13. Produits des placements		Produits des placements*		Plus-values non réalisées		Plus-values réalisées		Total produits des placements
		2022	2021	2022	2021	2022	2021	
Autres placements	1 262	1 593	-	5 078	-	665	1 262	7 336
Total	1 262	1 593	-	5 078	-	665	1 262	7 336
* Ces produits incluent les dividendes sur les actions, les coupons, les intérêts sur les prêts.								
14. Charges financières et frais de gestion des placements		Frais de gestion*		Moins-values non réalisées		Moins-values réalisées		Total charges des placements
		2022	2021	2022	2021	2022	2021	
Autres placements	- 165	-177	- 13 594	-1 413	- 45	-817	-13 804	-2 407
Total	-165	-177	-13 594	-1 413	-45	-817	-13 804	-2 407
*Ces charges incluent les coûts de gestion de fortune externes (frais, droits de mutation).								

Annexe

en milliers de CHF

15. Amortissements des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles		
	2022	2021
Immobilisations corporelles	- 26	-16
Immobilisations incorporelles	- 2	-2
Total	- 28	- 18
Autres données relatives à l'annexe		
16. Dissolution nette des réserves latentes tel que prévu par le droit des sociétés anonymes		
	2022	2021
Dissolution nette des réserves latentes	8 163	-
17. Montant total des actifs mis en gage en garantie des propres dettes et actifs grevés d'une réserve de propriété		
	31.12.2022	31.12.2021
Valeur comptable de la fortune liée	97 970	110 114
Total	97 970	110 114
18. Engagements conditionnels		
	31.12.2022	31.12.2021
Responsabilité solidaire en raison de l'imposition de groupe TVA, la totalité des engagements est comptabilisée dans les comptes du TCS	-	610
Total	-	610
19. Emplois à plein temps		
	2022	2021
Moyenne annuelle	30	31
20. Evénements importants survenus après la date du bilan		
Aucun		
Le Conseil d'administration a approuvé les comptes le 24 avril 2023		

Proposition relative à l'emploi du résultat au 31 décembre - Antrag über die Verwendung des Ergebnis per 31. Dezember

en milliers de CHF - in Tausend CHF

	2022	2021
Report de l'exercice précédent - <i>Übertrag des Vorjahres</i>	31 399	25 864
Résultat de l'exercice - <i>Jahresergebnis</i>	3	5 535
Bénéfice disponible - Bilanzgewinn	31 402	31 399
Proposition du Conseil d'administration relative à l'emploi du résultat - Vorschlag des Verwaltungsrates über die Verwendung des Bilanzergebnisses		
Report à nouveau - <i>Saldenvortrag</i>	31 402	31 399
	31 402	31 399

Annexe 2

2.1 Résultat de l'entreprise, individuel - non-vie 2022

		Total		Affaires directes en Suisse				Affaires indirectes	
				RC générale		Autres branches		Miscellaneous	
		Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
1 Primes brutes		78.7	76.2	0.1	0.0	73.6	71.0	5.0	5.2
2 Primes brutes cédées aux réassureurs		-1.1	-1.1	0.0	0.0	-1.1	-1.1	0.0	0.0
3 Primes nettes pour propre compte (1 + 2)		77.6	75.1	0.1	0.0	72.6	69.9	5.0	5.2
4 Variations des reports de primes		0.3	6.3	0.0	0.0	0.3	6.3	0.0	0.0
5 Variations des reports de primes : part des réassureurs		0.3	0.1	0.0	0.0	0.3	0.1	0.0	0.0
6 Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)		78.2	81.5	0.0	0.0	73.2	76.3	5.0	5.2
7 Autres produits de l'activité d'assurance		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
8 Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)		78.2	81.5	0.0	0.0	73.2	76.3	5.0	5.2
9 Charges des sinistres : montants payés bruts		-29.3	-48.0	0.0	0.0	-25.8	-44.9	-3.4	-3.0
10 Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs		2.6	2.1	0.0	0.0	2.6	2.1	0.0	0.0
11 Variations des provisions techniques		-5.2	15.2	0.0	0.0	-5.1	15.2	-0.1	0.0
12 Variations des provisions techniques : part des réassureurs		-1.9	0.2	0.0	0.0	-1.9	0.2	0.0	0.0
13 Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations									
14 Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)		-33.8	-30.4	0.0	0.0	-30.3	-27.4	-3.5	-3.0
15 Frais d'acquisition et de gestion		-28.2	-28.9						
16 Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion		0.0							
17 Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)		-28.2	-28.9						
18 Autres charges techniques pour propre compte		-12.9	-19.3						
19 Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)		-75.0	-78.6						
20 Produits des placements		3.1	-2.9						
21 Charges financières et frais de gestion des placements		-0.2	-0.2						
22 Résultat des placements (20 + 21)		2.9	-3.1						
23 Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations		0.0	0.0						
24 Autres produits financiers		0.1	0.1						
25 Autres charges financières		0.0	0.0						
26 Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)		6.2	-0.1						
27 Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux		0.0	0.0						
28 Autres produits		0.2	0.2						
29 Autres charges		0.0	0.0						
30 Produits / charges extraordinaires		0.0	0.0						
31 Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)		6.4	0.0						
32 Impôts directs		-0.9	0.0						
33 Bénéfice / perte (31 + 32)		5.5	0.0						

2.2 Bilan individuel proche du marché 2022

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »		Monnaie : CHF Indications en millions	
		Clôture ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Valeur des placements proche du marché	Biens immobiliers	16.6	14.5
	Participations		
	Titres à revenu fixe	69.9	63.3
	Prêts		
	Hypothèques		
	Actions	24.3	20.2
	Autres placements		
	Placements collectifs de capitaux		
	Placements alternatifs de capitaux		
	Produits structurés		
Autres placements de capitaux			
Total des autres placements	110.8	98.0	
Valeur des autres actifs proche du marché	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations		
	Créances sur instruments financiers dérivés		
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée		
	Liquidités	37.8	32.3
	Part des réassureurs dans les provisions techniques		
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		
	Assurance directe : assurance dommages	1.0	1.3
	Assurance directe : assurance-maladie		
	Réassurance active : assurance dommages		
	Réassurance active : assurance-maladie		
	Assurance directe : autres affaires		
	Réassurance active : autres affaires		
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations		
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations		
	Immobilisations corporelles		0.1
	Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis		
	Immobilisations incorporelles		
	Créances nées d'opérations d'assurance	10.2	11.3
	Autres créances	7.3	0.9
Autres actifs	0.0		
Capital non encore libéré			
Comptes de régularisation	0.1	1.0	
Total des autres actifs	56.4	47.0	
Total valeur des actifs proche du marché	Total de la valeur des actifs proche du marché	167.2	145.0
BEL*: Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (y compris ass.-vie liée à des participations)	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance		
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		
	Assurance directe : assurance dommages	79.9	55.7
	Assurance directe : assurance-maladie		
	Réassurance active : assurance dommages		11.1
	Réassurance active : assurance-maladie		
	Assurance directe : autres affaires		
	Réassurance active : autres affaires		
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations		
Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
Valeur proche du marché des autres engagements	Provisions non techniques	1.0	1.0
	Dettes liées à des instruments de taux		
	Dettes sur instruments financiers dérivés		
	Dépôts résultant de la réassurance cédée		
	Dettes nées d'opérations d'assurance	0.1	0.2
	Autres passifs	0.8	
	Comptes de régularisation		1.1
Dettes subordonnées			
Somme BEL plus valeur proche du marché des autres engagements	Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	81.8	69.1
	Différence entre valeur des actifs proches du marché et la somme de BEL plus la valeur proche du marché des autres engagements	85.4	75.8

*BEL: Best Estimate of Liabilities

2.3 Solvabilité individuelle 2023

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Monnaie : CHF
Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	85.4		75.8
	Déductions			
	Fonds propres de base	85.4		75.8
	Capital complémentaire			
	CPR	85.4		75.8

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital cible	Risque technique	22.4		30.4
	Risque de marché	11.6		11.1
	Effets de diversification	-8.7		-9.0
	Risque de crédit	4.1		3.5
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	0.4		0.8
	Capital cible	29.8		36.8

	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
	%	%	%
Quotient SST	295.6%		212.2%